

Madame Monique LAMON
Candidate UMP pour les Hautes-Pyrénées, 1^{ère} circonscription
15, avenue des Sports, 65600 SEMEAC
Mail : monique.lamon@wanadoo.fr
Blog : www.moniquelamon.typepad.com
Port. : 06.32.77.06.89

Barbazan-Debat, le 04 juin 2007

Objet : Biodiversité et introduction d'ours dans les Pyrénées

Madame la Présidente,

En réponse à votre courrier du 23 mai 2007, je souhaite préciser ma position sur la problématique et les conséquences de l'importation d'ours de Slovaquie. Je pense que le rapport sur la « Stratégie nationale pour la biodiversité » est la référence et j'adhère totalement à l'idée que « *le développement humain est intimement lié à l'existence de la biodiversité.* » Dans les Pyrénées et plus spécialement sur nos territoires depuis des centaines d'années « *les modes d'utilisation du sol ont façonné de façon spectaculaire les milieux, induisant une évolution conjointe entre les sociétés et la biodiversité.* »

Ce sont des faits indiscutables qui se vérifient chaque jour dans chacune de nos vallées et dans chacun de nos villages. Il convient donc de conserver ce patrimoine naturel et paysager par le maintien des pratiques traditionnelles même si celles-ci utilisent des moyens modernes et mécaniques. Tout doit être mis en œuvre pour conserver des milieux ouverts, respecter les usages et les connaissances traditionnelles conduisant à la préservation de la faune et de la flore sans remettre en cause les liens qui unissent l'homme et la nature au quotidien au travers de l'élevage pastoral extensif.

C'est le respect de ces quelques principes liés au pastoralisme qui peut apporter aux autres usagers des milieux montagnards tel que les touristes, randonneurs, skieurs, etc., qui sont souvent des urbains, des lieux accessibles, accueillants et néanmoins naturels qui, sans cela seraient impraticables et deviendraient des territoires sans vie, des espaces ensauvagés »

Tout ce qui contribue à l'abandon du pastoralisme, sous quelque forme que ce soit, est mauvais pour la biodiversité, la protection des paysages et le développement des vallées et des villages.

C'est la raison pour laquelle je confirme que je suis hostile à l'introduction d'ours slovène dans les Pyrénées et je ne soutiendrai pas la poursuite d'importations d'ours.

Dans l'hypothèse où je serai élu, je soutiendrai le maintien et le développement du pastoralisme, sa modernisation et l'installation des jeunes.

Vous citez le Pibeste et les conséquences de la présence de Franska sur cet espace protégé. Il n'est pas admissible que la protection (ou l'importation) d'une seule espèce emblématique ait pour conséquence la disparition d'exploitations agricoles et la mise en péril de la diversité biologique de ce territoire que les collectivités locales ont décidé spontanément de protéger.

Je pense qu'il est de la responsabilité de l'Etat, qui a décidé l'introduction de ces ours, d'assurer la surveillance et de faire en sorte que les biens et les personnes soient protégés quelque soit le lieu.

Comme vous le savez le gouvernement a mis en place un soutien aux activités pastorales :

- **gardiennage permanent avec un regroupement nocturne des troupeaux**
- **l'utilisation de chiens de protection**
- **l'utilisation de parcs électriques**
- **des aides sont alloués aux gestionnaires d'estive**
- **sont également financés l'achat de clôture mobile, l'achat de chien de protection et des moyens de communication en cas d'alerte, hélicoptage et de portages par bât du matériel de première nécessité des bergers**
- **à ces actions s'ajoute l'appui et le soutien de bergers itinérants aux gestionnaires d'estive pour assister les bergers dans leur travail.**

A compter de 2008, il est prévu que le ministère chargé de l'agriculture finance les mesures de soutien pastoral dans le cadre du plan de développement rural hexagonal en étant soutenu par des crédits européens.

La mise en pratique du « pacte écologique », signé par Nicolas Sarkozy et auquel j'adhère totalement, ne doit pas être tourné contre les hommes qui vivent sur les territoires de montagne. Il doit être discuté, réfléchi pour être un atout et non une contrainte au développement des vallées quelque soit l'activité pastorale, touristique, industrielle (hydroélectricité), etc.

« Vouloir imposer serait contreproductif et je n'imagine pas un tel comportement »

C'est la raison pour laquelle je pense que des associations comme la votre ont toute leur place dans des discussions dans le cadre de celles dites « Grenelle de l'environnement » dès lors qu'il s'agit de la biodiversité et de manière générale de l'environnement des territoires de montagne.

Dernièrement, je suis intervenue auprès d'Alain Juppé pour l'informer de la situation critique dans laquelle nous nous trouvons, des dégâts causés par Franska et de l'urgence d'agir. Je rappelle que Alain Juppé est à l'origine de l'abandon du passage de la ligne à Très Haute Tension (THT) dans les Hautes-Pyrénées notamment dans le Val Louron et du classement, à la demande unanime des collectivités locales, du haut Louron.

Je partage votre point de vue sur la définition de la biodiversité. L'homme doit être au centre des préoccupations. Une nature préservée ne signifie pas une nature sauvage sans présence humaine. C'est l'homme qui vit au milieu de cette nature qui doit la protéger par sa présence et son action comme il l'a toujours fait depuis des millénaires dans les Pyrénées.

Je pense qu'aucune décision ne doit être prise sans l'accord et la participation de ceux qui y vivent. C'est en respectant le rapport de l'homme avec son milieu quotidien que la protection environnementale pourra être efficace. Dans ce domaine, les collectivités locales, les associations issues des territoires concernés ainsi que les structures traditionnelles comme les commissions syndicales et les groupements pastoraux ont tous un rôle à jouer et doivent participer à toutes les décisions. La sérénité ne peut exister que si les décisions sont prises en commun, dans la clarté et en lien entre tous.

Si je suis élu, je serai à vos côtés pour défendre le développement durable, l'avenir de l'agriculture de montagne et le pastoralisme, le tourisme, le respect des traditions et du patrimoine culturel, le devenir des jeunes agriculteurs et l'emploi, la protection / l'entretien de la biodiversité du milieu montagnard.

Monique Lamon

Candidate UMP sur la 1^{ère} circonscription